

CHRISTOPHE RICO*

LA LANGUE, «JARDIN CLOS, SOURCE SCÉLÉE».
SAUSSURE ET LE COURS DE LINGUISTIQUE
GÉNÉRALE, CENT ANS APRÈS

SOMMARIO: 1. Introduction. 2. Système et différence. 3. Syntagme et paradigme. 4. Synchronie et diachronie. 5. Conclusion.

«Il ne s'agit pas pour Saussure de nier l'existence de la réalité ou des "choses", mais simplement de démontrer que ce sont les langues qui découpent la réalité dont nous parlons et y distinguent des entités. C'est en somme, du point de vue de Saussure, l'outil de communication lui-même qui distingue dans la réalité des êtres et des choses. Cette position définit ce que l'on peut appeler le nominalisme saussurien. Il s'agit d'un nominalisme strict qui s'inscrit dans le prolongement de celui d'Abélard, par opposition au réalisme classique ou aux positions conceptualistes d'Occam ou de Locke».¹

1. INTRODUCTION

PRÈS de cent ans se sont écoulés depuis le jour (16 janvier 1907) où Ferdinand de Saussure présenta à Genève devant six étudiants privilégiés l'exposé inaugural de son premier cours sur la linguistique générale.² Quelques années plus tard (1916) paraissait à titre posthume l'édition par Ch. Bally et A. Sechehaye d'une synthèse de ces cours.³ Depuis lors, les idées du maître genevois n'ont cessé de

* Université Hébraïque de Jérusalem. École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem.

1. V. NYCKEES, *La Sémantique*, Belin, Paris 1998, p. 288. Un peu plus loin, le même auteur précise que «la théorie saussurienne a brillamment assimilé la langue à une fonction mathématique et la linguistique du xx^e siècle a tiré grand profit de cette analogie. Tout se passe cependant comme si on avait omis de rechercher ce dont, précisément, cette fonction était une fonction» (*ibidem*, p. 296).

2. Vers la fin de sa vie, Ferdinand de Saussure donna à trois reprises un cours portant sur la linguistique générale et la comparaison des langues indo-européennes: le premier, du 16 janvier 1907 au 3 juillet 1907; le second, du mois de novembre 1908 au 24 juin 1909; et le dernier, du 28 octobre 1910 au 4 juillet 1911.

3. A l'aide de notes d'étudiants, correspondant à chacun de ces trois cours, ainsi que de certains manuscrits de Saussure lui-même, Charles Bally et Albert Sechehaye établirent une synthèse du *Cours de linguistique générale*, non sans infléchir, sur des points importants, la pensée du maître genevois. Nous nous garderons donc, dans cet article, d'attribuer à

féconder les sciences du langage. Bien plus, la présentation de la linguistique que nous livre le *Cours* a profondément marqué les sciences humaines au xx^e siècle. Tout récemment encore, la publication de certaines sources inédites a ravivé l'intérêt pour l'ouvrage qui marque la naissance de la linguistique générale.⁴ Dès lors, il paraît opportun de présenter un bilan sur la portée de ce texte fondateur, point de départ obligé de toute réflexion sur le signe linguistique.

Tardivement publiés, les écrits originaux de Saussure n'ont donné lieu que dans les quinze dernières années à une étude systématique de la part des chercheurs.⁵ De ce fait, c'est sous la présentation particulière de Bally et Sechehaye que les idées de Saussure ont d'abord fécondé la pensée contemporaine. Dans ces conditions, on doit aborder le texte édité en 1916 sans prétendre confondre les idées de cet ouvrage avec la pensée originale du maître de Genève, beaucoup plus complexe et dynamique que l'image figée et souvent infidèle que nous en donnent ses éditeurs.⁶

Trente ans après la parution du *Cours*, Charles Morris⁷ offrait une rigoureuse distinction entre les trois principaux niveaux de l'analyse linguistique: *l'axe sémiotique*, qui concerne les relations des signes entre eux, *l'axe sémantique*, qui fonde les liens des signes avec ce qu'ils désignent, *l'axe pragmatique*, enfin, qui s'applique aux rapports des signes avec ceux qui les interprètent. Le *Cours* de

Saussure la paternité des affirmations contenues dans le *Cours*, à moins que les éditions des manuscrits de l'auteur permettent raisonnablement de soutenir le contraire. Sur l'histoire de la genèse du *Cours de linguistique générale*, cf. E. KOERNER, *Ferdinand de Saussure: Origin and Development of his Linguistic Thought in Western Studies of Language*, Vieweg, Braunschweig 1973, pp. 213-222. Voici les principaux travaux de référence sur les sources du *Cours* ainsi que les éditions critiques de ce dernier: R. GODEL, *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Droz, Genève/Minard, Paris 1957; F. SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, édition critique par R. Engler, Otto Harrassowitz, Wiesbaden 1968, t. I / 1974, t. II; IDEM, *Cours de linguistique générale*, édition établie par T. de Mauro, Payot, Paris 1972; IDEM, *Cours de linguistique générale, Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin*, texte établi par E. Komatsu, Université Gakushuin 1993. Le texte du *Cours* sera ici cité d'après l'édition de Payot, Paris 1972 (abrégé. CLG).

4. Cf. F. SAUSSURE, *Écrits de linguistique générale*, texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler, Gallimard, Paris, 2002.

5. E. KOERNER, o. c., pp. 343 et 397, signalait quelques-unes des rares études sur la pensée de Saussure qui, à cette époque (1973), tenaient compte des sources manuscrites du CLG: G. DEROSSI, *Segno e Struttura linguistici nel pensiero di Ferdinand de Saussure*, Del Bianco, Udine 1965; H. LIEB, *Communication Complexes and their Stages: A Contribution to a Theory of the Language Stage*, Mouton, The Hague 1968; T. DE MAURO, *Une introduction à la sémantique*, traduit de l'italien par L.-J. Calvet, Payot, Paris 1969. Depuis lors, la situation a bien changé, comme l'illustrent, entre autres, les travaux de P. WUNDERLI, *Principes de diachronie*, Peter Lang, Frankfurt am Main/Bern/New York/Paris 1990 et S. BOUQUET, *Introduction à la lecture de Saussure*, Payot, Paris 1997.

6. En s'appuyant sur certains textes inédits de Saussure, S. BOUQUET, o. c., pp. 266-267, souligne par exemple l'importance que revêtait la linguistique de la parole dans l'enseignement du maître de Genève, importance qu'occulte cependant le texte du *Cours*.

7. Ch. MORRIS, *Signs, Language and Behaviour*, New York 1946.

linguistique générale, quant à lui, thématise surtout le premier de ces trois axes,⁸ la relation qu'entretiennent les signes entre eux, au détriment de la charge sémantique de l'énoncé ou sa visée communicative.

Fondé sur la perspective sémiotique du langage, le texte attribué à Saussure distingue donc une série de dichotomies fondamentales dont la plus originale reste sans doute l'opposition entre synchronie et diachronie.⁹ Le *Cours* établit cependant deux autres distinctions essentielles: celle du *syntagme* face au *paradigme*¹⁰ et celle de la *langue* vis-à-vis de la *parole*.¹¹ Dans ces trois dichotomies, un

8. On trouvera dans S. BOUQUET, o. c., pp. 187-190, un bon exemple de la distortion que l'édition de Bally et Sechehaye a fait subir aux idées saussuriennes.

9. L'axe *synchronique* offre un 'arrêt sur image' de la langue: l'état particulier d'une langue à un moment donné. Il permet de dégager une linguistique des états. Cet axe s'oppose à celui de la *diachronie* qui aborde la langue du point de vue de ses transformations successives et renvoie à une linguistique des évolutions. Sur l'histoire du développement des concepts de synchronie et diachronie, qu'il nous soit permis de renvoyer à notre article (Ch. RICO, *Synchronie et diachronie: enjeu d'une dichotomie. De la linguistique à l'interprétation de la Bible*, «Revue Biblique», 108 (2001), pp. 228-265) que compléteront les pages consacrées par Koerner à cet aspect de la pensée saussurienne (E. KOERNER, o. c., pp. 263-310). Saluant la parution du *Cours*, Antoine Meillet évoquait dès 1916 l'itinéraire historique aboutissant à cette dichotomie saussurienne: «Jusqu'au début du XIX^e siècle, on n'a jamais fait qu'analyser des états donnés du langage: les grammairiens de l'Inde ou de la Grèce n'ont étudié que des faits synchroniques. Depuis le début du XIX^e siècle, la linguistique s'absorbe de plus en plus dans l'histoire des langues, et l'on n'étudie que des faits diachroniques; il ne se produit une réaction que depuis peu d'années» (A. MEILLET, *Compte rendu du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, «Bulletin de la Société de Linguistique de Paris», 2 (1916), p. 34).

10. L'axe de la *combinaison* (axe syntagmatique) se distingue de l'axe de la *sélection* (axe paradigmatique ou, selon l'expression saussurienne, axe des «groupes associatifs»). Quand nous parlons, nous opérons une *sélection* parmi les différents mots dont dispose la *langue* pour exprimer une idée déterminée, et nous les *combinons* dans un syntagme particulier, qui relève de la *parole*. Pour exprimer l'idée d'un enfant qui joue à la balle, par exemple, nous pouvons dire, selon le niveau de langue ou le registre recherchés, 'le gamin', 'le mioche' ou 'le môme'..., puis 'joue à', 's'amuse avec' ou 'tape sur'..., enfin, 'la balle', 'le ballon'... L'axe paradigmatique du langage nous offre cet ensemble de possibilités, au sein desquelles nous opérons une sélection qui produira un syntagme particulier ('le gamin tape sur la balle', par exemple). Alors que le syntagme est actuel, le paradigme, lui, demeure toujours virtuel.

11. La *langue* constitue le code nous permettant de parler. Elle s'oppose à la *parole*, mise en œuvre de ce code par les sujets parlants. La langue est de la parole *in posse*; la parole, en revanche, constitue de la langue *in actu*. Toute phrase prononcée est *parole*; le trésor lexical et les règles grammaticales qui permettent de combiner les mots relèvent au contraire de la *langue*. «La *parole*, c'est ce que l'on peut observer directement; c'est ce qui est émis ou entendu; c'est toujours un fait individuel, qui se produit à un moment donné. La langue ne peut être connue qu'à travers la parole, et elle ne se transmet que par la parole» (A. MEILLET, o. c., pp. 33-34). A ce propos, E. Koerner précise que pour Saussure, «*langue* and *parole* can be seen in opposition to each other in the following manner: *langue* 1) represents the social fact, 2) is passive (depending on the collective), and 3) constitutes a code (agreed upon by the speech community), whereas *parole* 1) designates the individual (speech) act, 2) is active (depending on the will of the individual), and 3) realizes the code (in the individual act)» (E. KOERNER, o. c., p. 236). S. Ullmann ajoute qu'«un quatrième aspect de

seul élément de chaque opposition semble avoir été privilégié: synchronie, langue et paradigme occupent une place de choix dans le texte attribué à Saussure.

Ainsi, le *Cours* contient de longues pages consacrées aux problèmes de paradigmes (formation des mots, notamment) alors que les questions syntagmatiques y sont à peine effleurées.¹² En outre, c'est dans le cadre de la langue qu'on insère le paradigme, dans la mesure où celui-ci constitue un système de différences: les faits de parole, cependant, seront provisoirement délaissés. Enfin, le primat, dans le *Cours*, revient sans nul doute à la synchronie sur la diachronie «puisque pour la masse parlante, il est la vraie et la seule réalité».¹³ Tous ces faits contribuent à offrir de la langue l'image d'un système clos sur lui-même, dont la structure interne prime sur la fonction communicative, les signes linguistiques n'ayant plus qu'une valeur relative et différentielle. C'est d'ailleurs cette image que le structuralisme des années 60 a érigé en modèle dominant pour l'ensemble des sciences humaines.

Depuis les années 80, cependant, un intérêt accru pour la sémantique et la pragmatique a redessiné les contours des sciences du langage, plaçant le *Cours* dans une nouvelle perspective: malgré les nombreuses percées du texte fondateur de la linguistique générale, quelques apories particulières apparaissent désormais sous l'éclairage nouveau que donne le recul historique. En outre, le développement récent de la psycho-linguistique, mettant l'accent sur la parole et sa visée communicative, a pu contester certaines des convictions les plus fermes que la linguistique structurale tirait du *Cours*.

Les réflexions qui suivent constitueront une relecture du texte attribué à Saussure à partir de l'expérience, souvent décrite, de l'apprentissage d'une langue au cours de l'enfance. A la lumière du phénomène de l'acquisition du langage, on soumettra à un nouvel examen le caractère clos que le *Cours* attribue à la langue, système scellé fondé sur la réduction du signe à trois paramètres essentiels: sa valeur différentielle, son rôle paradigmatique et sa fonction synchronique.

l'opposition concerne la stabilité, la *durée relative* des deux phénomènes en cause. La parole est toujours éphémère: les vibrations de l'atmosphère qui résultent de l'articulation d'un mot (...) s'éteignent au bout de quelques secondes. (...) Le système [de la langue] pourrait paraître immuable par comparaison. (...) Finalement la parole se distingue de la langue par son hétérogénéité. Elle est en effet une activité *psycho-physiologique*. (...) La langue, par contre, est un phénomène purement psychique» (S. ULLMANN, *Précis de sémantique française*, A. Francke, Berne 1969⁴, pp. 17-18).

12. Il est significatif à cet égard que les pages rapides consacrées aux relations syntagmatiques, dans le *Cours*, reconnaissent l'appartenance de principe du *syntagme* à la *parole* pour réduire aussitôt la portée de cette affirmation en signalant les nombreux cas de locutions toutes faites qui relèvent en fait de la *langue* (o. c., pp. 172-173; 176-177). On a pu attribuer le manque d'intérêt pour la syntaxe dans le *Cours* à une confusion de l'ordre logique avec l'ordre syntaxique, dans la lignée des grammaires générales du XVIII^e siècle (cf. O. DUCROT, *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Éditions de Minuit, Paris 1989, p. 109).

2. SYSTÈME ET DIFFÉRENCE

La langue apparaît dans le *Cours* comme un système scellé qu'illustre à merveille l'exemple du jeu d'échecs.¹⁴ Ainsi, le cavalier n'est rien sans les autres pièces: il peut donc être remplacé par un jeton «pourvu qu'on lui attribue la même valeur». Le jeu d'échecs constitue dès lors l'exemple emblématique du système de signes immanent.¹⁵

La comparaison entre la langue et le jeu d'échecs pourrait à première vue paraître heureuse au phonologue: l'opposition entre /p/ et /b/, par exemple, se réduit en français à une suite de caractères différentiels, le deuxième phonème se distinguant du premier par le trait de sonorité dont /p/ est dépourvu. Le système phonologique d'une langue repose donc sur un ensemble de traits pertinents visant à l'économie (ou au rendement) de l'ensemble. Il suffit en effet que l'un des phonèmes soit altéré pour que se recompose progressivement l'équilibre de l'ensemble des corrélations phonologiques, comme l'a montré A. Martinet dans son *Économie des changements linguistiques*.¹⁶ Ainsi, dans un système phonologique comprenant l'opposition /p/ ~ /b/, mais qui serait dépourvu du phonème /f/, il suffirait qu'à un moment de l'histoire intervienne le changement /p/ > /f/, par exemple, pour que, par réaction, une forte pression s'exerce aussitôt au sein du système en faveur d'une évolution /b/ > /p/, le trait de sonorité caractérisant /b/ étant devenu superflu dans la nouvelle opposition phonologique /b/ ~ /f/. D'une opposition primitive /b/ ~ /p/, on passera donc à une opposition /p/ ~ /f/. En phonologie, en effet, ce qui reste fondamental, c'est le système de différences entre les phonèmes plutôt que leurs réalisations phonétiques concrètes. Peu importe donc que la phrase 'il a chanté la chanson' soit réalisée sous la forme [ilaʃã'telaʃã'sõ] (en France) ou [ilaʃɛ'telaʃɛ'sã] (au Québec). Ce qui reste essentiel, c'est que les différences phonologiques soient préservées dans chaque cas.

Pour peu que l'on quitte le domaine phonologique, cependant, la comparaison du jeu d'échecs s'avère inadaptée. Au sein même de la phonologie, la conception de la langue comme un pur système de différences rend difficilement compte de certains faits. Ainsi, le maintien – ou la suppression – des traits différentiels d'un système phonologique reste toujours subordonné à la visée communicative de la parole. Si le français moderne peut renoncer purement et simplement au phonème /œ/ (cf. "brun" vis-à-vis de "brin"), ce n'est qu'en fonction de sa faible productivité, autrement dit, en raison du caractère négligeable de son rendement communicatif.

13. CLG, p. 128 et cf. Ch. Rico, o.c., p. 236.

14. L'image vient de Saussure lui-même: on la retrouve à maintes reprises dans les *Écrits de linguistique générale* (o. c., pp. 114, 206-207 et 225).

15. CLG, pp. 153-154.

16. A. MARTINET, *Économie des changements linguistiques*, A. Francke, Berne 1955.

En réalité, pour peu que l'on tienne compte de la façon dont une langue signifie, la comparaison du jeu d'échecs paraît mal venue. Témoin le processus par lequel les enfants assimilent le système du langage, de façon toute graduelle, avant de connaître l'ensemble des règles du jeu. En français comme dans beaucoup d'autres langues, l'impératif est acquis avant l'indicatif,¹⁷ le singulier des verbes avant leur pluriel: un enfant emploiera la forme 'sors' avant de pouvoir dire 'sortez'. Contrairement à ce que semble suggérer le *Cours*,¹⁸ dans le système verbal de l'enfant, l'impératif 'sors' subsiste par lui-même, indépendamment de son opposition à 'sortons', 'sortez'. Le jeune locuteur pourra dès lors comprendre la forme singulière de l'impératif, sans maîtriser pour autant l'opposition: 'sors' ~ 'sortez'. C'est d'ailleurs l'expérience que nous livre un locuteur francophone, élevé dans sa petite enfance au contact du dialecte arabe marocain:¹⁹ elle s'est arrêtée pour cette langue au niveau des impératifs masculins singuliers, avant qu'il ait eu le temps d'acquérir les autres formes verbales: il comprenait donc *chouf* ('regarde') sans connaître encore l'existence de *choufi* ('regarde', féminin singulier) ni de *choufou* ('regardez', pluriel).

L'argument que nous venons de présenter, et qui porte sur l'existence de systèmes linguistiques élémentaires dépourvus d'oppositions morphologiques, n'était pas tout à fait absent de la réflexion saussurienne. Le maître de Genève aurait pu objecter que, si la langue de l'enfant constitue un code différent de celui de l'adulte, elle n'en demeure pas moins un système, fondé sur des

17. Cf. U. STEPHANY, *Aspekt, Tempus und Modalität. Zur Entwicklung der Verbalgrammatik in der neugriechischen Kindersprache*, Gunter Narr Verlag, Tübingen 1985, p. 112.

18. Dans l'opposition allemande *Nacht: Nächte*, «pris isolément, ni *Nacht* ni *Nächte* ne sont rien: donc tout est opposition. Autrement dit, on peut exprimer le rapport *Nacht: Nächte* par une formule algébrique a / b , où a et b ne sont pas des termes simples, mais résultent chacun d'un ensemble de rapports. La langue est pour ainsi dire une algèbre qui n'aurait que des termes complexes», *CLG*, p. 168.

19. Il s'agit d'un sujet francophone ayant vécu jusqu'à l'âge de 12 ans au Maroc (1962-1974). Bien que scolarisé en français, ce locuteur a été imprégné de l'arabe parlé marocain dès sa petite enfance, à la maison (par la présence constante d'une femme de ménage ne parlant pratiquement que l'arabe) aussi bien qu'à l'école (plus de la moitié des élèves étant de langue maternelle arabe et utilisant exclusivement cette langue pour communiquer entre eux). A son départ du Maroc, ce sujet ne disposait cependant que d'une connaissance très rudimentaire de l'arabe (celle que posséderait un enfant arabe qui commence à parler: quelques mots-phrases, une quinzaine d'impératifs, une centaine d'unités lexicales). De nombreuses études de psycho-linguistique ont montré ces dernières années que le développement du langage chez l'enfant constitue un processus graduel au cours duquel le jeune locuteur commence par saisir des unités globales (stade des mots-phrases) qu'il ne sait pas analyser, avant d'acquérir la conscience morphologique des éléments du système. En d'autres termes, l'enfant sera d'abord sensible à la signification globale des énoncés avant de pouvoir en analyser les éléments. Comme le signalait déjà R. Jakobson en 1969, le développement linguistique, dans l'apprentissage, procède «du simple et non structuré au gradué et différencié» (R. JAKOBSON, *The paths from infancy to language*, Clark University, Worcester 1969, p. 93, et cf. U. STEPHANY, o. c., pp. 6-20).

oppositions différentielles qui se répartissent entre le nombre des signes dont dispose le jeune locuteur. Saussure affirmait concrètement que «...si vous augmentez d'un signe la langue, vous diminuez d'autant la signification des autres. <Réciproquement, si par impossible on n'avait choisi au début que deux signes, toutes les significations se seraient réparties sur ces deux signes...>».²⁰

Pourtant, dans l'usage qu'ils font de leur langue, l'enfant comme l'adulte associent immédiatement les signes à leur visée communicative, indépendamment de leur relation sémiotique avec les autres signes du système. Le fait même que la communication entre adulte et enfant soit possible, malgré de profondes différences dans leurs systèmes linguistiques respectifs, montre bien que la valeur des signes ne peut se réduire à une suite d'oppositions différentielles. Qu'un enfant puisse comprendre un adulte lui criant 'sors!' sans même connaître l'existence du signe corrélatif 'sortez!' prouve que la valeur de ces impératifs transcende le cadre strict des oppositions différentielles revêtues par ces formes verbales au sein de chaque système linguistique. Au fond, il ne serait possible d'envisager les signes linguistiques comme des éléments réduits à une pure valeur différentielle que dans l'hypothèse absurde d'une langue vouée à n'être employée au sein d'aucun message, code virtuel que n'actualiserait aucun acte de parole, constitué d'éléments dont la fonction serait de ne pas signifier. Le propre du signe, dirait La Palice, est pourtant de signifier: on ne saurait donc le réduire à ses relations virtuelles avec les autres signes de la *langue*, et faire abstraction de la *parole* qui l'actualise et lui donne sa raison d'être.

Pour le *Cours*, en revanche, le signe ne renvoie pas d'abord à une réalité ou notion autonome: il est avant tout la contrepartie des autres signes de la langue.²¹ La valeur de ce signe résulte alors de la présence simultanée des autres signes, de l'action conjointe des autres éléments du code. Le signifié de 'bœuf' est ainsi la contrepartie de l'image auditive ([bœuf]). La notion d'échange est donc à la base du système: dans cette optique, on ne considère pas dans le signe, à proprement parler, sa vocation à désigner la réalité.²²

20. F. SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, édition R. Engler, t. 1, o. c., p. 160.

21. *CLG*, p. 159.

22. Sur ce point précis, le texte du *Cours* semble fidèle à la pensée originelle de Saussure: «Toute valeur a deux côtés comme le signe linguistique. Tant que cette valeur a, au moins par un de ses côtés, une racine dans les choses, par exemple
fonds de terre Z

50 000 francs

Valeur: par rapport au franc, il est encore relativement possible de la suivre dans le temps avec les variations de sa valeur, et sans oublier que la contre-valeur (50 000 fr.) varie à son tour de valeur, selon les états d'abondance de l'or, etc. Mais tout cela garde une valeur finale de par les choses, et ne peut le plus souvent dépasser une certaine limite.

Au contraire dans l'association constituant le signe il n'y a rien depuis le premier moment que deux *valeurs existant l'une en vertu de l'autre* (arbitraire du signe). Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour avoir une existence en soi, ce serait le côté conceptuel, l'idée comme base du signe» (F. SAUSSURE, *Ecrits de linguistique générale*, o. c., p. 333).

Comme l'affirment O. Ducrot et J.-M. Schaeffer,²³ on assiste dans le *Cours* à une « mise entre parenthèses méthodologique de la fonction référentielle ».

On pourrait dire que le *Cours* ne considère que le *symbole* associatif, au lieu d'atteindre le *signe* dans sa relation avec le monde extérieur. La signification saussurienne, en forçant un peu la pensée attribuée au linguiste genevois, serait au fond comparable aux réflexes des animaux: un ensemble d'effets associatifs à la Pavlov, où la salivation du chien constitue la contrepartie immédiate de la cloche (image auditive). Pour le *Cours*, le signe d'une langue serait en fait un ῥῆμα (une 'formule', un 'mot qui se dit lui-même'), plutôt qu'un λόγος ('parole', 'mot prononcé désignant une réalité').

L'idée que le signe comporte une simple 'valeur' se fonde dans le *Cours* sur une autre observation. Le texte fondateur de la linguistique générale remarque en effet que certaines catégories morphologiques qu'offrent des langues déterminées (dans le domaine des temps verbaux notamment) sont absentes en revanche du système de la langue française: « Ces catégories font difficulté pour un Français, parce que sa langue les ignore: si elles étaient prédéterminées, il n'en serait pas ainsi. Dans tous ces cas nous surprenons donc, au lieu d'idées données d'avance, des valeurs émanant du système. (...) Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas ».²⁴ La langue est donc décrite dans le *Cours* comme un système opaque, intransitif. Comme le souligne V. Nyckees, pour Saussure, « un signe linguistique ne saurait être valablement défini par ses relations avec la réalité. Il ne peut l'être que par les relations qu'il entretient avec les autres signes de la langue, autrement dit par ce que Saussure appelle sa *valeur*. "En linguistique, expliquer un mot, c'est le ramener à d'autres mots, puisqu'il n'y a pas de rapports nécessaires entre le son et le sens" (CLG, p. 259) ».²⁵

Le *Cours* semble confondre ainsi les deux aspects de la langue que G. Guillaume distinguait scrupuleusement dans ses ouvrages: la perspective "psycho-sémiologique" (que l'on pourrait qualifier de système linguistique 'en surface', tel qu'il apparaît à première vue à celui qui l'observe) et la perspective "psycho-systématique" (système linguistique 'en profondeur', édifié par la pensée elle-même, et qui se révèle à l'observateur à travers une étude attentive de la psycho-sémiologie). L'intellect, à travers sa psycho-systématique, recherche et choisit les signes linguistiques chargés d'assumer « la saisie, le port et le transport de ce que la pensée a préalablement édifié au-dedans d'elle-même ».²⁶ Pour Guillaume, tout système (toute psycho-sémiologie) est le résultat d'une construction de la pensée (d'une psycho-

23. O. DUCROT, J.-M. SCHAEFFER, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris 1995², p. 257.

24. CLG, p. 162.

25. V. NYCKEES, o. c., pp. 292-293.

26. G. GUILLAUME, *Langage et science du langage*, Nizet / Presses de l'Université de Laval, Paris / Québec 1994³, p. 241.

systématique): «ce n'est pas le signe qui appelle l'idée, mais l'idée qui appelle le signe». ²⁷ Pour le *Cours*, en revanche, il n'y a que le système, d'où émanent des valeurs, contreparties des signes de ce système.

«Dans la langue, conclut le *Cours*, ²⁸ il n'y a que des différences». Cette formule semble pourtant l'une des plus discutables de l'ouvrage attribué à Saussure. On est en droit de s'étonner, tout d'abord, de l'emploi récurrent que fait le *Cours* de l'expression «dans la langue», ²⁹ qui semble transformer le système linguistique en un monde clos, intransitif: la langue est en fait, par sa nature même et sa finalité, toute transitive; elle pointe vers autre chose qu'elle-même, même dans le cas fort complexe de la poésie, qui doit bien mettre en jeu des mots plutôt que de simples syllabes dépourvues de signification.

Si chaque signe ne devait se définir que négativement (par ses différences), comment serait-il possible que le seul fait d'entendre prononcer un mot, en dehors de tout contexte, évoque positivement quelque chose? Même dans le jeu des échecs, à chaque pièce est assigné un rôle précis irréductible à celui des autres (le cavalier aurait pu a priori avancer de trois cases, plutôt que deux, dans le sens de la longueur, ou de deux cases, plutôt qu'une, dans le sens de la largeur, mais il n'en est rien). Dans une certaine mesure, le tableau que brosse le *Cours* semble correspondre à celui d'un ensemble de relations subsistantes, à l'image des relations trinitaires...

Le point de départ de la réflexion attribuée à Saussure est en fait la notion de différence, plutôt que l'idée de signification. «Dans la langue, nous dit le *Cours*, comme dans tout système sémiologique, ce qui distingue un signe, voilà tout ce qui le constitue. C'est la différence qui fait le caractère comme elle fait la valeur et l'unité. (...) Pris isolément, ni *Nacht* ni *Nächte* ne sont rien». ³⁰

Cette affirmation du *Cours* décrit bien les faits sémiotiques, les relations entre les signes au sein de la langue, mais ne rend pas du tout compte, en revanche, de la perspective sémantique, ou pragmatique (en parole). Quelqu'un peut avoir une connaissance rudimentaire de l'arabe et connaître le singulier d'un mot déterminé, tout en ignorant son pluriel. Et pourtant, la structure vocalique du terme lui permettra de savoir que le mot qu'il vient d'apprendre désigne une seule unité. Certes il s'agit là d'un cas extrême, puisque le système *singulier/pluriel*, en arabe, est extrêmement complexe: il souffre tant d'exceptions que sa description en est malaisée. Mais la comparaison vaudrait également pour

²⁷. *Ibidem*, p. 242. Guillaume a maintes fois soutenu ce point de vue: «avant d'être un système d'*oppositions*, la langue est un système de *positions*» (*ibidem*, p. 119); pour Guillaume, en effet, les oppositions sont caractéristiques de la parole, bien plus que de la langue: «la langue en soi est, dans sa partie formelle, un système de positions et le discours un jeu d'oppositions toutes obtenues, si nombreuses et variées soient-elles, à partir des positions, en petit nombre, caractérisées en langue» (*ibidem*, p. 211).

²⁸. *CLG*, p. 166.

²⁹. Cf., entre autres, *CLG*, pp. 157, 166, 168 ss.

³⁰. *CLG*, p. 168.

un enfant allemand dont le système linguistique ne comporterait que le seul singulier de certains mots (*Nacht*) en l'absence de tout pluriel correspondant. Le *Cours* soutient cependant la position contraire: «Pris isolément, ni *Nacht* ni *Nächte* ne sont rien: donc tout est opposition».³¹ Pourtant, le fait que tous les locuteurs d'une langue déterminée parviennent à communiquer dans un même idiome, malgré des compétences individuelles fort variables d'un sujet à l'autre, prouve que le caractère différentiel des signes de la langue constitue un trait secondaire. De ce fait, la réalité du signe linguistique ne peut en aucun cas se réduire à son caractère différentiel.

Ricœur fournit à ce propos l'argument des «champs sémantiques», tels que J. Trier³² les a définis. Un champ sémantique est en effet constitué par un ensemble d'éléments lexicaux se référant à une notion particulière. Alors que ces champs offrent la partie la plus organisée du vocabulaire d'une langue, ils ne semblent pas du tout répondre à la description des signes que donne le *Cours* puisqu'ils offrent des degrés d'organisation très variables.³³ Quant aux mots isolés, ils se conforment encore moins au modèle saussurien, en raison de la texture ouverte du lexique.

En réalité, le concept de signe tel que le *Cours* le définit constitue, dans l'histoire de la pensée, un véritable changement de paradigme conceptuel.³⁴ Du système classique tripartite distinguant, au moins depuis les Stoïciens, le *signe*, du *concept* et du *réfèrent*, on est brusquement passé, après la publication du *Cours*, à une théorie bipartite du signe (signifiant/signifié) qui le considère comme un élément naturellement isolé du monde extra-linguistique. Telle est en effet la conception du signe qui a prévalu en Europe continentale jusque dans les années 80, caractérisée par la double ignorance méthodologique de l'univers référentiel et du concept,³⁵ lequel relèverait seulement de la nébu-

31. *CLG*, p. 168.

32. J. TRIER, *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes*, Carl Winter, Heidelberg 1931.

33. «quelques-uns présentent une répartition de sens telle que chaque élément délimite exactement ses voisins et est déterminé par eux, comme dans une mosaïque: les noms de couleur, les termes de parenté, les grades militaires et quelques ensembles d'idées abstraites comme la trilogie *Wiseit, Kunst, List* du Moyen Haut allemand, vers 1200, étudiée par Trier; d'autres secteurs sont beaucoup moins ordonnés: ce sont plutôt des configurations inachevées, aux contours à demi dessinés (...) où l'empiètement l'emporte sur la délimitation» (P. RICŒUR, *La métaphore vive*, Seuil, Paris 1975, p. 162).

34. Cf. sur ce point G. KLEIBER, *Sens, référence et existence: que faire de l'extra-linguistique?*, «Langages», 127 (Septembre 1997), pp. 19-21; L. DEPECKER, *Linguistique et terminologie: problématique ancienne, approches nouvelles*, «Bulletin de la société de linguistique de Paris», 97/1 (2002), pp. 134-135; I. TAMBA-MECZ, *La Sémantique*, Presses Universitaires de France, Paris 1991², pp. 71-73.

35. Dans la *doxa* actuelle, «d'un côté, le concept assimilé au signifié, s'y réduit. On ne voit guère au xx^e siècle, de théorie linguistique qui ravive la problématique du concept (...). D'un autre côté, la langue réduite à un système de valeurs et bordée par l'arbitraire du signe, tend à former un système clos sans portes ni fenêtres. On ne voit guère non plus de

leuse de la pensée.³⁶ Dans les deux dernières décennies, cependant, quelques savants ont renouvelé la problématique du signe en tentant d'intégrer ces deux aspects au sein de la réflexion sur le langage.

C'est surtout de chercheurs intéressés par des sciences voisines de la linguistique qu'est venue la nouvelle approche. Relevons la contribution de linguistes travaillant dans le domaine de la traduction (B. Pottier),³⁷ la sémantique des synonymes (P. Siblot),³⁸ la terminologie (L. Depecker)³⁹ ou les recherches sur le nom propre (G. Kleiber),⁴⁰ ainsi que l'apport de théoriciens de la littérature étudiant la motivation du signe linguistique (G. Genette).⁴¹ Ces travaux récents ont permis de renouveler dans une certaine mesure la définition médiévale du signe. Ainsi, la «structure d'entendement» (B. Pottier)⁴² caractéristique de l'être humain et que révèlent, entre autres,

théorie linguistique remettant en cause cette approche, comme si elle était indépassable. De notre point de vue, il faut attendre la fin du xxe siècle pour voir surgir la nécessité théorique de reconsidérer le rapport de la langue à la pensée et de la langue au réel» (L. DEPECKER, *Saussure et le concept*, «Bulletin de la société de linguistique de Paris», 98/1 (2003), p. 95).

36. «Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité.» (CLG, p. 155). Plus loin, la pensée est qualifiée de «royaume flottant», «(...) chaotique de sa nature» (CLG, pp. 155 et 156).

37. «Ce sont surtout les linguistes qui ont abordé de front la question de la traduction qui sont allés, chacun à leur manière, dans cette direction. Pour un linguiste comme Bernard Pottier par exemple, il y a, face à la langue, une «structure d'entendement». Cette «structure d'entendement» étant considérée comme «lieu de la connaissance, par nature déliée des langues naturelles» (B. POTTIER, *Linguistique générale. Théorie et description*, Klincksieck, Paris 1974, p. 21). La tradition philosophique ne dit rien d'autre. C'est cette structure qui est le lieu de la conceptualisation. Aller dans ce sens, comme le font aujourd'hui certaines théories de la terminologie et de l'ontologie, ne fait que renouer avec la tradition et la philosophie du langage», L. DEPECKER, (2003), o. c., p. 95.

38. Cf. P. SIBLOT, *Nomination et production de sens: le praxème*, «Langages», 127 (Septembre 1997), pp. 38-55.

39. «Le rapport à l'objet est primordial dans la description terminologique (...). La terminologie contribue forcément à poser la question du rapport de la langue au réel. L'une des contraintes et peut-être l'une des chances du terminologue, est d'avoir la sanction du réel: pour exporter à l'autre bout du monde des produits, il faut bien être sûr que l'on parle, d'ici à là, des mêmes objets» (L. DEPECKER, 2002, o. c., p. 132). «Dans ses applications les plus répandues, la terminologie s'appuie donc sur une triade formée de l'objet, du concept et du signe» (L. DEPECKER, o. c., 2002, p. 134).

40. Cf. G. KLEIBER, *Sens, référence et existence. Que faire de l'extra-linguistique?*, «Langages», 127 (Septembre 1997), pp. 9-37.

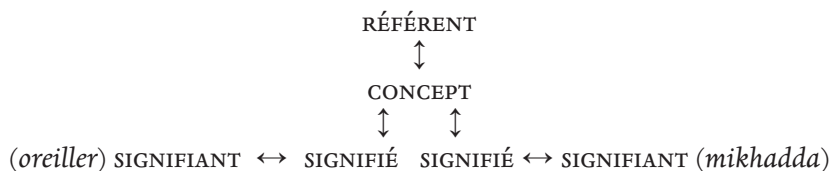
41. «Pour les sciences et techniques confrontées à la description symbolique du réel, on est bien obligé de penser à une «mimologie», c'est-à-dire à une «relation d'analogie en reflet» entre le mot et la chose (...) [G. GENETTE, *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Seuil, Paris 1976]. La terminologie, en tant que discipline scientifique, est fondée en grande partie sur cette conception» (L. DEPECKER, (2003), o. c., p. 95).

42. «L'émetteur doit (...) faire une saisie mentale [du monde de référence] pour sélectionner un certain nombre d'éléments de la perception: tout ce qui est imaginé ou perçu n'est pas dit. C'est le phénomène fondamental de la *conceptualisation* ou réduction sélective de la référence (...). Il naît ainsi une *structure d'entendement*, très profonde,

l'expérience de la traduction, de la compréhension, ou encore la possibilité de se remémorer le contenu d'un message quand on ne sait plus dans quelle langue il a été véhiculé, conduit certains linguistes à esquisser une théorie quadripartite du signelinguistique distinguant :

- a) le signifiant
- b) le signifié, qui relève de la langue et constitue la réalisation sémiotique du concept
- c) le concept, plus abstrait, et qui transcende le domaine proprement linguistique
- d) puis, finalement, le référent.

D'après cette conception, le signifié constituerait «la réalisation dans une langue du concept désigné», ce qui «permet d'analyser d'un côté le concept, de l'autre le signifié, dans une ou plusieurs langues». ⁴³ De ce fait, la fonction du traducteur consiste à passer des signifiés d'une langue à ceux d'une autre, en tâchant de trahir le moins possible les concepts sous-tendus dans l'énoncé originel. Si l'on veut rendre en arabe le mot 'oreiller', c'est le terme *mikhadda* qui se présente à l'esprit, puisque cette forme permet généralement d'exprimer le concept sous-jacent au nom français. Dans chacune des deux langues, cependant, les signifiés diffèrent sensiblement. Le mot français dérive en effet du radical *oreill-(e)*, base qui le motive synchroniquement, tandis que la forme arabe évoque un rapport avec *khadd*, 'joue'. D'après la langue arabe, l'oreiller est donc 'ce qui se place sous la joue'. ⁴⁴ Or, à travers des signifiés différents, 'oreiller' et 'mikhadda' renvoient tous deux au même concept. Ainsi, le concept «ne se résume pas au signifié. L'un et l'autre sont distinguables même s'ils ont tendance à être confondus dans la langue. Le signifié, et plus globalement, le signe, étant la réalisation sémiotique du concept». ⁴⁵ Les relations entre les différents éléments qui composent le signe pourraient dès lors être symbolisées de la façon suivante :



lieu de la connaissance, par nature déliée des langues naturelles. Cette hypothèse est méthodologiquement nécessaire, et confirmée par l'expérience» (B. POTTIER, 1974, o. c., p. 21). En effet, «il peut arriver qu'après avoir ouï un discours, dont nous aurons fort bien compris le sens, nous ne pourrions pas dire en quelle langue il aura été prononcé» (R. DESCARTES, *Traité de la lumière*, 1664, cité par B. POTTIER, *Sémantique générale*, PUF, Paris 1992, p. 68). Cet exemple montre que «la rétention mémorielle est d'ordre conceptuel, et réactivée, naturellement, dans la langue la plus familière au sujet parlant» (B. POTTIER, 1974, o. c., p. 21).

43. L. DEPECKER, 2003, o. c., p. 96.

44. Nous devons cet exemple au professeur Walid Shomali: qu'il en soit ici remercié.

45. L. DEPECKER, 2002, o. c., p. 138.

Une telle analyse du signe permettrait de renouer avec l'adage classique: «*vox significat mediantibus conceptis*», à condition de l'interpréter, dans les catégories linguistiques actuelles, de la façon suivante: «le signe (ensemble constitué d'un signifiant et d'un signifié) ne peut signifier que par l'intermédiaire d'un concept» lequel, à son tour, renvoie au référent. Dans ces conditions, la fameuse phrase de S. Ullmann («le nom évoque le sens et le sens évoque le nom»)⁴⁶ devrait être reformulée de la façon suivante: «le signe évoque le concept, tandis que le concept évoque le signe». Une telle description du signe autoriserait une analyse plus fine du phénomène de changement de code (*code-switching*), si fréquent chez les polyglottes qui tendent à passer d'une langue à l'autre, au sein de la même phrase, en fonction de l'expressivité des mots (des signifiants et des signifiés) qui, dans chaque idiome, s'adaptent mieux aux concepts qu'ils tentent d'exprimer.

Kleiber note à ce propos que «le problème posé par l'existence de deux expressions non synonymes renvoyant à un même référent n'a dès lors plus rien d'une énigme: il suffit que le référent vérifie simultanément les conditions sémantiques différentes posées par les deux expressions. Si le *vainqueur d'Austerlitz* et le *vaincu de Waterloo* peuvent renvoyer toutes deux au même individu, c'est parce que l'individu en question, à savoir Napoléon, a été à la fois vainqueur à Austerlitz et vaincu à Waterloo. Le sens apparaît donc (...) comme le "mode de donation du référent"». ⁴⁷ Kleiber se fonde sur la théorie de G. Frege, lequel distinguait en allemand le «*Sinn*» ("mode de donation du référent": le *vainqueur d'Austerlitz*) du «*Bedeutung*» ("référent": *Napoléon*). Dès lors, Kleiber n'hésite pas à identifier le 'référent' au 'sujet' ou 'individu'.

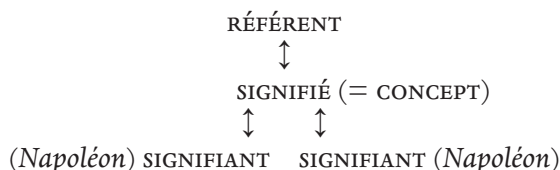
Outre que la traduction exacte des termes frégréens pose un vrai problème,⁴⁸ il nous semble pourtant qu'il y aurait avantage à distinguer le *sujet* du *référent*. Nous proposons donc d'entendre par "référent" du signe linguistique un élément réel ou fictionnel qui ne représente pas toujours un "sujet" ou "suppôt" au sens métaphysique de ce terme ("l'actuel roi du Maroc", "Napoléon", "Ulysse"...), mais peut correspondre simplement à l'un des aspects ou à l'une des qualités d'un sujet. Dans ces conditions, il faudrait considérer que les expressions "vainqueur d'Austerlitz", "vaincu de Waterloo" ainsi que le nom "Napoléon" comportent chaque fois un signifié, un concept et un référent différents, bien qu'ils renvoient tous trois à un seul et même sujet. On ne vise pas exactement la même réalité si l'on dit "Napoléon" que si l'on se réfère seulement à l'un des traits de ce personnage historique ("vainqueur d'Austerlitz"). La traduction sera d'ailleurs plus médiate, en principe, pour une expression du type "vainqueur d'Austerlitz"

46. S. ULLMANN, o. c., p. 23.

47. G. KLEIBER, o. c., pp. 22-23.

48. "*Bedeutung*" est souvent rendu par *signification* ou *dénotation*, tandis que "*Sinn*" est généralement traduit par *sens* ou même *signifié*, cf. O. DUCROT, J.-M. SCHAEFFER, o. c., p. 362.

ou “vaincu de Waterloo”, que dans le cas d’un nom tel que “Napoléon”. Dans les noms propres immotivés, en effet, le concept s’identifie pratiquement au signifié.⁴⁹ C’est pourquoi l’opération de traduction s’y limite presque toujours à un simple aménagement phonologique du signifiant (français “Napoléon”, espagnol “Napolèon”, anglais “Napoleon”...), le signifié demeurant le même dans chaque terme. Le cas particulier des noms propres immotivés nous conduirait donc à poser le schéma suivant:



3. SYNTAGME ET PARADIGME

La valeur essentiellement différentielle des signes linguistiques apparaît dans le *Cours* à travers une autre dichotomie fondamentale: celle du syntagme et du paradigme. D’après le texte attribué à Saussure, même les faits syntagmatiques se réduisent à un ensemble d’oppositions: «Placé dans un syntagme, un terme n’acquiert sa valeur que parce qu’il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux».⁵⁰ La valeur d’un syntagme, dans le *Cours*, n’est donc que le résultat du jeu des différences internes entre les éléments qui le constituent.

Ces vues sur la valeur des signes linguistiques peuvent toutefois être contestées. Dans une série illimitée, telle que le lexique d’une langue, les ‘valeurs’ des unités linguistiques se révèlent beaucoup plus riches que celles qui dérivent d’une simple opposition. On peut en fait distinguer pour tout signe:

- une valeur négative, intransitive, immanente → relevant de la SÉMIOLOGIE
- une valeur positive, transitive, transcendante → relevant de la SÉMANTIQUE
- une valeur contextuelle, personnelle → relevant de la PRAGMATIQUE

C’est à ces trois niveaux-là que s’exerce la signification, quoique selon des modes différents. Les oppositions ou “différences” du système linguistique n’ont de raison d’être qu’en fonction de la signification: mieux encore, de la communication.⁵¹

49. Certains noms propres cependant offrent une certaine distinction entre concept et signifié: c’est le cas des noms spécialisés pour certaines espèces: “Médor” comme nom de chien, ‘Cadichon’ pour un âne, cf. O. DUCROT, J.-M. SCHAEFFER, o. c., p. 368.

50. *CLG*, pp. 170-171.

51. S. ERVIN-TRIPP, *An overview of grammatical development*, in D.I. Slobin (éditeur), *The ontogenesis of grammar: a theoretical symposium*, Academic Press, New York 1971, pp. 189-212, rapporte à ce propos trois faits qui semblent prouver l’existence d’une corrélation étroite entre la communication parents / enfant et l’acquisition de la langue maternelle par le jeune locuteur:

Il vaut la peine de remarquer que, sur l'ensemble des syntagmes virtuels ou réalisés, ceux qui relèvent de la *langue* (les «locutions toutes faites» de Saussure)⁵² sont précisément ceux que l'enfant apprend en premier. D'après le témoignage de notre locuteur de l'arabe marocain, il connaissait dans cette langue une série de mots-phrases [*man'arf* ('je ne sais pas'); *scout inta* ('taistoi!'); '*Achnou hadāk* ('qu'est-ce que c'est?')...] sans parvenir à décomposer les différents morphèmes qui les constituaient. Il était bien incapable de dire en arabe: 'je sais'. Il savait dire, en revanche, 'je ne sais pas' (*man'arf*) sans parvenir à repérer le morphème qui, dans ce syntagme, correspondait à la négation.

En un sens, on pourrait affirmer que le syntagme est d'abord perçu par l'enfant comme un tout signifiant, sans être analysé dans ses relations internes syntaxiques. On perçoit d'abord le sens, et ce n'est qu'ensuite qu'apparaît le stade de l'analyse et de la décomposition. Lorsqu'on apprend une langue de façon naturelle, tout est syntagme global, au départ, comme un ensemble inanalysable: c'est le fameux stade des *mots-phrases*, si souvent décrit dans le processus d'apprentissage d'une langue de la part des enfants. Les énoncés fonctionnent alors de façon synthétique plutôt qu'analytique. Dans l'évolution diachronique des langues, on perçoit souvent le même type de développement que dans celui de l'acquisition d'un idiome par l'enfant: le système linguistique devient de plus en plus analytique, puisque l'ordre qui procède de la synthèse vers l'analyse correspond à la démarche naturelle de l'entendement humain.⁵³

Un mot-phrase ne s'oppose donc pas à un autre mot-phrase: il dit, tout simplement. Et pourtant, un répertoire de mots-phrases constitue déjà une première ébauche de langue rudimentaire, prête à se développer, à s'enrichir, à se décomposer. Au stade du 'mot-phrase', on oserait presque dire que *langue* et *parole* se rejoignent, la seconde n'étant qu'une version contextualisée, actualisée de la première. Tout λόγος ('parole dite'), pour l'enfant qui commence à parler, semble alors équivaloir à un ῥῆμα ('formule', 'mot') (et inversement. En revanche, dès que le locuteur commence à assimiler sa langue maternelle, il découvre l'analyse (ne serait-ce que de façon inconsciente, puisqu'il devient capable d'établir des analogies). C'est la période de l'hypergrammaticalisation, où surgissent chez l'enfant francophone, par exemple, les barbarismes du type *ils croyent ou *j'ai tombé. C'est alors que le ῥῆμα (mot-

a) les enfants ne comprennent pas du tout les conversations difficiles entre adultes.

b) Deux enfants normaux du point de vue acoustique (mais dont les parents sont sourds), ayant beaucoup regardé la télévision, se sont avérés incapables, à l'âge de trois ans, de comprendre ou de parler la langue de leur pays (l'anglais).

c) Les enfants de parents immigrés éduqués dans la langue du pays d'accueil mais dont les parents parlent entre eux leur langue d'origine, sont généralement incapables de comprendre la langue de leurs ancêtres même s'ils l'entendent chaque jour.

52. CLG, p. 172.

53. Cf., sur ce point, G. GUILLAUME, o. c., pp. 87-98 ("Discernement et entendement dans les langues. Mot et partie du discours").

phrase de la *langue* enfantine) commence à se distinguer du *λόγος* (syntagme propre à la *parole* dite), puisque ce *λόγος* paraît alors composé d'unités secondaires que révèle progressivement la connaissance de la *langue*.⁵⁴

Le domaine sémiotique s'ordonne donc à la dimension sémantique, laquelle, à son tour, obéit à une visée pragmatique: c'est pourquoi les méthodes les plus efficaces d'apprentissage des langues vivantes privilégient la visée pragmatique (mise en situation, interaction orale), tandis que les plus désuètes se fondent exclusivement sur le code sémiotique (grammaire, vocabulaire, paradigmes).⁵⁵ Pour le *Cours*, cependant, le phénomène de la dérivation prouverait que les syntagmes se réduisent à un jeu d'oppositions différentielles: «Dans *roul-is*, l'élément *roul-* n'est rien sans le suffixe qui le suit. Le tout vaut par ses parties, les parties valent aussi en vertu de leur place dans le tout, et voilà pourquoi le rapport syntagmatique de la partie au tout est aussi important que celui des parties entre elles».⁵⁶

Ici encore, l'affirmation attribuée à Saussure dépend du domaine linguistique auquel on se situe. Rien de plus certain si l'on se place au niveau de la syntaxe des signes, de la sémiotique: dans ce cas, «les parties valent (...) en vertu de leur place dans le tout». Cependant, la perception des parties (l'analyse), dans une construction lexicale, n'est jamais aussi forte que lors de la création du néologisme. Immédiatement après, les tendances synthétiques reprennent

54. On trouvera dans l'ouvrage déjà cité de G. GENETTE (1976, o. c., pp. 351 et ss.) une analyse des effets psychologiques du passage, dans le langage enfantin, des mots-phrases à l'analyse. Dans son compte rendu sur l'ouvrage de B. KIELHÖFER, *Französische Kindersprache*, Stauffenburg, Tübingen 1997), J. FRANÇOIS («Bulletin de la société de linguistique de Paris», 94/2 (1999), p. 177) observe que, dans la façon dont les enfants francophones nomment les animaux femelles ou petits, «la composition [ex.: père-hérisson] est avec la généralisation du nom de famille ['le hérisson' employé pour le père, la mère ou le petit] le procédé le plus répandu chez les plus jeunes, alors que la dérivation ['la hérissonne'] est pratiquement inconnue. En sixième [à l'âge de onze ans], la proportion est exactement inversée et le rapport s'inverse entre CM1 [neuf ans] et CM2 [dix ans]. L'auteur identifie cette période comme celle de la substitution du modèle lexical de l'adulte à celui de l'enfant». L'acquisition des structures linguistiques (telles que celles de la dérivation) et de l'analyse qu'elle implique est donc un fait tardif par rapport à l'utilisation des mots-phrases inanalysés. Sur ce point, on se reportera également à l'ouvrage de R. JAKOBSON (1969, o. c., p. 93).

55. On peut citer à ce propos la fameuse pièce de J. Tardieu, *Un mot pour un autre*, où les personnages emploient constamment des mots dans des contextes inadéquats sans que cela nuise le moins du monde à la compréhension du message. Au début de la pièce, la maîtresse de maison reçoit la visite de Mme de Perleminouze: elle va donc au devant de son amie, qui vient juste d'entrer, en s'écriant: «Chère, très chère peluche! Depuis combien de trous, depuis combien de galets n'avais-je pas eu le mitron de vous sucrer!». Cet exemple souligne *a contrario* l'importance du contexte dans toute communication: les mots ne peuvent être réduits à leurs relations différentielles au sein de la *langue*, puisque leur usage en *parole* montre qu'ils résistent à une pure définition négative. De fait, ils peuvent parfois recevoir, de l'énoncé global dans lequel ils apparaissent, un sens contraire en *parole* à celui qu'ils sont censés revêtir dans la *langue*.

56. *CLG*, p. 177.

le dessus, et le mot devient alors une unité indissoluble, de moins en moins analysable au fur et à mesure qu'il se lexicalise, qu'il vole de ses propres ailes et qu'il est assumé par l'unité du sens. Le mot se transforme alors en un tout synthétique au service de la signification, laquelle ne cesse d'évoluer et peut finir par contredire la valeur initiale d'un affixe.

Prenons le cas du substantif *χαρακτήρ* en grec ancien. A l'origine, ce mot était motivé, c'est-à-dire, dérivé d'éléments que l'on retrouve ailleurs dans la langue. Le suffixe *-τήρ* que porte ce mot le dénonçait en effet comme nom d'agent ou d'instrument: le lien entre la base et le suffixe était donc linguistiquement sensible et perceptible, tout comme dans d'autres mots grecs (ainsi, le *δο-τήρ* est 'celui qui donne' [base *δο-*: 'donner'], 'le donn-eur'). *χαρακτήρ*, qui dérive de la base *χαρακ-* ('inciser') désignait donc à l'origine un 'graveur', qu'il s'agisse d'une personne ou d'un instrument. Très vite, cependant, l'évolution sémantique va modifier le sens originel de ce terme qui finit par signaler le résultat d'un acte plutôt que l'agent d'une fonction. *χαρακτήρ* évoque dès lors l'empreinte, puis le simple 'caractère'. Par là disparaît le lien entre base (*χαρακ-*, que l'on retrouve dans *χάραξ*, 'pieu'; *χαραάσσω*, 'inciser') et suffixe (*-τήρ*), puisque le sens de 'caractère', qui renvoie à un résultat plutôt qu'à un agent, contredit la valeur habituelle du suffixe *-τήρ*. La démotivation du mot *χαρακτήρ* constitue donc l'aboutissement de cette évolution sémantique.

L'exemple qui vient d'être cité montre sans doute que le suffixe et la base d'un mot représentent des éléments virtuels, révélés par l'analyse, que la pensée reconstruit. Utiles et opératoires, ils restent dépourvus d'existence à l'état libre dans l'acte de *parole*. Au sein de chaque mot particulier, ils subissent une évolution permanente, tributaire du dynamisme sémantique qu'exerce chaque syntagme sur l'ensemble des termes qui le composent. Les éléments qu'isole la réflexion analytique ne sauraient donc être décrits sans tenir compte des forces sémantiques qui assurent leur cohésion.

La suite du chapitre du *Cours* sur «le mécanisme de la langue» énonce une exception au principe des oppositions différentielles: «La langue présente, il est vrai, des unités indépendantes, sans rapports syntagmatiques ni avec leurs parties, ni avec d'autres unités. Des équivalents de phrases tels que *oui*, *non*, *merci*, etc., en sont de bons exemples. Mais ce fait, d'ailleurs exceptionnel, ne suffit pas à compromettre le principe général».⁵⁷

Ce point qui, d'après le *Cours*, serait exceptionnel, nous semble au contraire tout à fait révélateur. Pour quelle raison le syntagme *hoc ille* (> *oui*) est-il devenu, dans l'évolution du latin au français, un tout inanalysable qui oblitère ses éléments originels? Tout simplement parce que le dynamisme sémantique du mot l'a emporté sur les relations syntaxiques de ses composants, étant donné la force pragmatique et la fréquence de l'expression. Il est bien connu

57. *Ibidem*, p. 177.

qu'il existe une phonétique historique particulière, qui s'applique uniquement aux expressions courantes (cf. *chais pas* < *je ne sais pas*), et qui diffère de la phonétique historique générale d'une langue déterminée.

L'exception des phrases du type *merci*, ne fait pourtant, d'après le *Cours*, que confirmer la règle: «Ainsi *défaire* serait inanalysable si les autres formes contenant *dé-* ou *faire* disparaissaient de la langue; il ne serait plus qu'une unité simple et ses deux parties ne seraient plus opposables l'une à l'autre. (...) Le jour où il n'y aurait plus *marche!* *marchez!* en face de *marchons!*, certaines oppositions tomberaient et la valeur de *marchons!* serait changée *ipso facto*».⁵⁸

Mais si tel était le cas, si la valeur d'un mot dépendait exclusivement de la présence, au niveau de la langue, des unités auxquelles il s'oppose, comment se fait-il que notre jeune locuteur de l'arabe parlé marocain ait pu comprendre *ma-n'arf* ('je ne sais pas) tout en ignorant *ma-t'arf* ('tu ne sais pas), ou encore *skout* ('tais-toi', masculin) sans connaître l'existence de *skoutou* ('taisez-vous')?

Les réflexions qui précèdent montrent assez que le syntagme, dont le propre est de surgir au sein de la parole, reste le lieu privilégié de l'intenté du discours et sa visée communicative. Les cas extrêmes des locutions toutes faites, des unités syntagmatiques minimales que constituent les mots dérivés ou encore des mots-phrase du langage enfantin, soulignent en effet la subordination essentielle, dans l'acte de communication, du paradigme au syntagme, au service de la signification.

4. SYNCHRONIE ET DIACHRONIE

L'attention portée au caractère systématique de la langue et à la valeur différentielle des éléments du syntagme conduit le texte du *Cours* à ignorer la notion d'*historicité*:

«La langue est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique. Les altérations ne se faisant jamais sur le bloc du système, mais sur l'un ou l'autre de ses éléments, [elles] ne peuvent être étudiées qu'en dehors de celui-ci. Sans doute chaque altération a son contre-coup sur le système; mais le fait initial a porté sur un point seulement; il n'a aucune relation interne avec les conséquences qui peuvent en découler pour l'ensemble. Cette différence de nature entre termes successifs et termes coexistants, entre faits partiels et faits touchant le système, interdit de faire des uns et des autres la matière d'une seule science».⁵⁹

La rigoureuse dichotomie entre synchronie et diachronie, nécessaire pour distinguer les deux ordres de faits, a entraîné toutefois de nombreuses apories. D'une part, on ne comprend pas pourquoi le changement linguistique devrait toujours revêtir ce caractère ponctuel et arbitraire («le fait initial a

58. *Ibidem*, pp. 178-179.

59. *Ibidem*, p. 124.

porté sur un point seulement»), de l'autre, on n'explique pas pourquoi les langues naturelles portent des traces de leur passé: témoin les systèmes récessifs, étrangers au système principal, qui subsistent à côté des formations récentes et productives. Prenons le cas du système verbal en français. Face aux formations vivantes et créatives sur le plan lexicologique (les verbes du 1^{er} groupe, en *-er*, qui connaissent une production lexicale très vivante: cf. *réceptionner*, *solutionner*), le système verbal comprend un certain nombre de types morphologiques récessifs (les verbes du 3^e groupe, par exemple: *recevoir*, *résoudre*), qui restent inexpliqués au niveau synchronique.

Le *Cours* tente de fonder la distinction entre synchronie et diachronie, en opposant la linguistique évolutive à la linguistique des états:

«(...) pour mieux marquer cette opposition et ce croisement de deux ordres de phénomènes relatifs au même objet, nous préférons parler de linguistique *synchronique* et de linguistique *diachronique*. Est synchronique tout ce qui se rapporte à l'aspect statique de notre science, diachronique tout ce qui a trait aux évolutions. De même *synchronie* et *diachronie* désigneront respectivement un état de langue et une phase d'évolution. (...) La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante: il est devant un état. Aussi le linguiste qui veut comprendre cet état doit-il faire table rase de tout ce qui l'a produit et ignorer la diachronie. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé. L'intervention de l'histoire ne peut que fausser son jugement».⁶⁰

Un tel rejet de l'histoire est à des années-lumière de l'historicisme qui domine la linguistique actuelle, et que préconisait déjà Guillaume dans son ouvrage sur *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*.⁶¹ Pour ce dernier, c'est précisément à travers *l'histoire* (plutôt que par la diachronie) que l'on comprend les mécanismes de pensée et leur évolution.⁶² Tout sujet est porteur d'une histoire consciente (sa mémoire) et d'une histoire inconsciente (sa langue et sa culture). Or cette dernière est inscrite dans le *maintenant* de la langue. Les verbes du troisième groupe en français ne sont pas, comme on pourrait le croire, hors système: ce sont en fait des micro-systèmes qui coexistent avec le système productif, et sont constamment réinterprétés à la lumière des systèmes vivants (cf. les barbarismes, de plus en plus fréquents, du type *il croit* ~ *nous croyons* ~ **ils croyent* ou *il voit* ~ *nous voyons* ~ **ils voyent*,

60. *Ibidem*, p. 117.

61. G. GUILLAUME, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Hachette, Paris 1919.

62. Nous renvoyons sur ce point à l'ouvrage de E. COSERIU (*Sincronia, diacronia e historia*, Montevideo 1958, p. 273) qui oppose finement la diachronie à l'histoire: «Un objet historique ne sera tel qu'à condition d'être, en même temps, permanence et succession. En revanche, ce qui n'est que permanence (comme les espèces idéales) ou que succession (comme les phases lunaires ou les marées) ne saurait comporter aucune forme d'histoire» (passage traduit par nos soins).

sur le modèle de *il prend ~ nous prenons ~ ils prennent*). Dans le compte rendu cité au début de notre article, Meillet centrait précisément sur cet aspect sa critique principale du *Cours*.⁶³

Le sujet parlant lui-même est d'ailleurs conscient de l'existence simultanée de plusieurs états de langue, dans la mesure où il perçoit le caractère démodé ou archaïque de certaines expressions qu'emploieront les personnes âgées plutôt que les jeunes générations. Ainsi, en français, pour l'expression du superlatif absolu, *drôlement* paraît démodé tandis que *vachement* renvoie à la génération des années 70: ceux qui sont nés dans les années 80 ou 90, emploieront quant à eux l'adverbe *trop* ou même l'adjectif adverbialisé *grave* («l'examen était grave dur»).

Le *Cours* souligne le caractère toujours fortuit d'un état synchronique donné:

«(...) la langue n'est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer. Nous voyons au contraire que l'état issu du changement n'était pas destiné à marquer les significations dont il s'imprègne. Un état fortuit est donné: *fôt: fêt*, et la langue s'en empare pour lui faire porter la distinction du singulier et du pluriel; *fôt: fêt* n'est pas mieux fait pour cela que *fôt: *fōti*. Dans chaque état l'esprit s'insuffle dans une matière donnée et la vivifie».⁶⁴

La comparaison saussurienne de l'esprit et la matière ne doit pas faire illusion: le texte attribué au maître genevois n'a nullement en vue l'analogie médiévale de l'âme et du corps pour évoquer les liens entre signifiant et signifié.⁶⁵ Ici

63. Les faits historiques en effet «ne prennent un sens que si l'on cherche les conditions qui ont déterminé ces changements. Un changement qui résulte de ce que, en adoptant une langue étrangère, une population a gardé ses anciennes habitudes articulatoires, est tout autre chose qu'un changement qui résulte d'une série d'adaptations commandées par quelque tendance, de caractère universel, à articuler de la manière la plus naturelle possible. En séparant le changement linguistique des conditions extérieures d'où il dépend, F. de Saussure le prive de réalité; il le réduit à une abstraction, qui est nécessairement inexplicable» (A. MEILLET, o. c., p. 35). Le linguiste français ajoutait d'ailleurs: «Considéré dans la 'diachronie', le fait linguistique est un fait historique qui ne se comprend qu'au milieu de faits historiques. Ainsi, l'on ne peut faire la théorie des successions phonétiques d'une langue qu'au moyen de rapprochements étymologiques. Mais la transmission de chaque mot pose un problème particulier, qui doit être étudié à la lumière des faits historiques. Et si l'on veut décrire une langue actuellement parlée, on ne peut le faire qu'en tenant compte des différences qui résultent de la diversité des conditions sociales et de toute la structure de la société considérée» (*ibidem*, pp. 35-36).

64. *CLG*, p. 122.

65. La comparaison du signifiant avec le corps et celle du signifié avec l'âme remonte au moins à Saint Augustin (cf. par exemple *Traité sur l'évangile de Jean*, PL 35, 1561, et *De Trinitate*, PL 42, *passim*) et repose sur l'analogie de la Parole incarnée avec la parole humaine. Elle fut maintes fois reprise par la suite, comme l'illustre ce texte de Saint Thomas d'Aquin: «Constat quod Filio Dei nihil est ita simile sicut verbum in corde nostro conceptum, non prolatum. Nullus autem cognoscit verbum dum est in corde hominis, nisi ille qui concipit; sed tunc primo cognoscitur cum profertur. Sic Verbum Dei dum erat in

l'esprit suggère seulement une relation différentielle particulière tandis que la *matière* évoque les éléments de cette relation fortuitement donnée par la langue. Une telle conception paraît très éloignée des vues de certains linguistes tels que Guillaume pour qui la langue, mue par une intuition secrète, *consent* à certains changements fortuits plutôt qu'à d'autres.⁶⁶

La réflexion sur la métaphore a conduit Ricœur à une vigoureuse critique de la présentation rigide que propose le *Cours* de la dichotomie *synchronie/diachronie*:

«Un phénomène comme la métaphore a des aspects systématiques et des aspects historiques; pour un mot, avoir plus d'un sens est, [à] strictement parler, un fait de synchronie; c'est maintenant, dans le code, qu'il signifie plusieurs choses; il faut donc mettre la polysémie du côté de la synchronie; mais le changement de sens qui ajoute à la polysémie et qui, dans le passé, avait contribué à constituer la polysémie actuelle, est un fait diachronique; la métaphore, en tant qu'innovation, est donc à mettre parmi les changements de sens, donc parmi les faits diachroniques; mais en tant qu'écart accepté elle s'aligne sur la polysémie, donc au plan synchronique. Le

corde Patris non cognoscebatur nisi a Patre tantum: sed carne indutum, sicut verbum voce, tunc primo manifestatum et cognitum est. Bar. III, 38: "Post hoc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est". («Aucune analogie n'est plus appropriée au Fils de Dieu que celle de la parole que l'on conçoit dans son cœur avant de prononcer. Car tant que cette parole se trouve au fond du cœur, personne d'autre ne la connaît que celui qui la conçoit; on ne peut donc la connaître qu'une fois prononcée. De même, tant qu'il se trouvait dans le cœur du Père, le Verbe de Dieu n'était connu que du Père; mais une fois revêtu de chair, il se manifesta et se fit connaître, tout comme la parole intérieure se manifeste en se revêtant de sonorité. "Après cela, il est apparu sur la terre et a vécu parmi les hommes" (Bar III, 38)», *Explication du Credo*, art. 3, passage traduit par nos soins).

66. «La causalité dans les langues est simultanément *active* et *permissive*. Les causes actives sont celles qui, phonétiques ou analogiques, agissent mécaniquement sur la langue du dehors. Les causes permissives résident dans le consentement, – l'approbation –, que l'esprit apporte à l'activité des premières, lesquelles en l'absence de ce consentement demeureraient sans pouvoir, de nul effet, pratiquement inexistantes. (...) L'évolution mécanique (...) qui est aveugle et sans dessein, produit des accidents de toute sorte, de toute direction, et (...) parmi ces accidents sans but, qui viennent s'offrir, sont retenus seulement par la pensée ceux qui, fortuitement, servent ses visées, poussent les choses dans le sens où, en quête du mieux, elle souhaite obscurément les voir aller.» (G. GUILLAUME, 1994, o. c., p. 107). Dans le même ouvrage, Guillaume reviendra un peu plus loin sur la même idée: la synchronie intéresse l'axe (transversal) des réussites, au niveau du discours, de la langue qui trouve des expressions sémiologiques plus ou moins fidèles à sa psychosystématique; en revanche, la diachronie représente l'axe (longitudinal) des tâtonnements et des essais, où la langue cherche une expression adéquate à ses représentations au niveau de la pensée. La synchronie est «le seul [état] (...) dont le sujet parlant emporte avec soi une connaissance héritée, ne relevant pas de l'étude» (*ibidem*, p. 210). Et, dans une note en bas de page, l'auteur de *Langage et science du langage* poursuit: «On notera que ce qui se profile sur l'axe des états, ce n'est pas la formation même de la langue, mais les *réussites* successives de cette formation. Nous ne connaissons de la langue que ce qui a été historiquement réussi en nous. Ce qui n'est pas réussi échappe à la saisie par profil et ne s'institue pas sur l'axe des états» (G. GUILLAUME, 1994, o. c., p. 210, n. 5).

mot semble bien être au carrefour des deux ordres de considération, par son aptitude à acquérir de nouvelles significations et à les retenir sans perdre les anciennes; ce procès cumulatif, par son caractère double, semble appeler un point de vue panchronique». ⁶⁷

Dans ses dernières pages, le texte du *Cours* s'interroge enfin sur les causes de la diachronie. On envisage alors la possibilité qu'une évolution diachronique reflète un changement psychologique. ⁶⁸ Pourtant, deux exemples sont aussitôt cités pour écarter cette hypothèse. Tout d'abord, on compare l'hébreu à l'ancien français, deux langues non apparentées qui offrent toutefois des traits syntaxiques communs:

דבר אלהים (Dvar) Elohim face à le cor Roland.

D'après le *Cours*, la similitude des constructions serait due à la réduction des cas en ancien français plutôt qu'à l'influence de la psychologie. En second lieu, le texte attribué à Saussure compare l'indo-européen primitif (état de langue dépourvu de composés à premier élément verbal) à l'allemand (qui connaît au contraire ce type de composés). L'apparition de ce type de composés, dans le dernier cas, serait le fruit du hasard (passage de *betahūs* à *Bethaus*).

Le raisonnement du *Cours* pourrait pourtant être réfuté. Il semble difficile d'établir ce genre d'observations sur des points isolés du système morphologique de chaque langue. La comparaison générale d'un ensemble de traits, dans l'évolution d'une langue à une autre, serait au contraire bien plus féconde. Ainsi, par rapport au grec moderne, le grec ancien apparaît comme une langue synthétique par la présence d'un duel englobant et d'un système casuel assez développé face à un système prépositionnel relativement simple. Le grec moderne, en revanche, constitue une langue beaucoup plus analytique, comme le prouve notamment la disparition du duel ou la simplification du système casuel face au développement des prépositions. Ces changements pourraient refléter une évolution psychologique au cours de plusieurs millénaires.

Le *Cours* souligne d'ailleurs que le passage d'un système synthétique à un système analytique est assez commun à l'ensemble des langues indo-européennes:

«l'affaiblissement progressif du mécanisme flexionnel (...) est général dans les langues indo-européennes, bien qu'elles présentent sous ce rapport même des différences notables: c'est le slave qui a le mieux résisté, tandis que l'anglais a réduit la flexion à presque rien. Par contre-coup on a vu s'établir, assez généralement aussi, un ordre plus ou moins fixe pour la construction des phrases, et les procédés analytiques

⁶⁷. P. RICŒUR, o. c., p. 157. On trouvera dans notre article, précédemment cité, d'autres réserves sur la présentation rigide qu'offre le *Cours* de la dichotomie synchronie / diachronie (Ch. RICO, o. c., pp. 239 et ss.).

⁶⁸. CLG, p. 311.

d'expression ont tendu à remplacer les procédés synthétiques (valeurs casuelles rendues par des prépositions (...), formes verbales composées au moyen d'auxiliaires, etc.)». ⁶⁹

Cette évolution générale semble pourtant attribuée dans le *Cours* à une sorte de nécessité interne du système, comme s'il s'agissait d'un développement naturel génétique propre à la langue: «Il serait plus légitime de parler de certaines transformations plus ou moins communes propres aux diverses langues d'une famille». ⁷⁰

Le même trait, cependant, pourrait être mis en évidence pour beaucoup d'autres familles linguistiques, telles les langues sémitiques, comme le signale, par exemple, l'affaiblissement, puis la disparition des déclinaisons dans le passage de l'arabe classique aux différents dialectes actuels. En outre, l'anglais et l'allemand, bien qu'ils relèvent tous deux du même groupe linguistique, ont traité de façon fort différente la déclinaison indo-européenne, pratiquement disparue dans le premier cas mais partiellement préservée dans le second. Pour rendre compte de ce phénomène, il ne suffit donc pas d'invoquer une nécessité immanente à un type de langue.

5. CONCLUSION

La valeur différentielle du signe, tant dans sa dimension paradigmatique que syntagmatique d'une part, et le primat de la synchronie sur la diachronie, de l'autre, consacrent dans le *Cours* l'importance accordée à la perspective sémiotique et immanente de la langue conçue comme un système clos et scellé. Une telle suspension de l'univers référentiel est cependant remise en cause par des chercheurs qui nuancent le principe de l'opposition différentielle dans les éléments linguistiques. On constate de ce fait le retour récent à une conception tripartite du signe: mieux encore, dans certains développements prometteurs, on évoque un nouveau modèle à quatre termes qui permettrait d'articuler la relation entre concept et signifié. Une telle approche conduit à récuser, à partir des études sur l'acquisition du langage ou la sémantique suffixale, la réductibilité du syntagme aux oppositions différentielles de ses composants. Dès lors, il s'avère nécessaire de dépasser toute antinomie rigide entre diachronie et synchronie, et d'intégrer dans l'étude de la langue la notion d'histoire, qui semble prometteuse à long terme.

Comme le rappelle Ullmann, le langage n'est en fait «ni systématique, ni complètement non systématique». ⁷¹

«C'est bien pourquoi il est à la merci, non seulement du changement en général,

69. *CLG*, p. 314.

70. *CLG*, p. 314.

71. S. ULLMANN, *Semantics, An Introduction to the Science of Meaning*, Blackwell, Oxford 1962, p. 195.

mais de causes non linguistiques de changement, qui empêchent, entre autres effets, la lexicologie de s'établir sur la base d'une entière autonomie: l'apparition d'objets naturels ou culturels nouveaux dans le champ de la dénomination, le dépôt des croyances dans les mots témoins, la projection des idéaux sociaux dans des mots emblématiques, le renforcement ou la levée des tabous linguistiques, la domination politique et culturelle d'un groupe linguistique, d'une classe sociale ou d'un milieu culturel, toutes ces causes font que le langage, du moins au plan de la sémantique du mot (...), est à la merci de forces sociales dont l'efficacité souligne le caractère non systématique du système».72

Cette analyse des dichotomies établies par le *Cours* devrait conduire enfin à une nouvelle analyse du principe de l'arbitraire du signe. C'est ce que nous espérons montrer dans un prochain article.

ABSTRACT: In the light of recent theories of the linguistic sign this article offers a new analysis of the Cours de linguistique générale. The study of language acquisition by children leads us to a reappraisal of two points of the Cours: the differential value of the linguistic sign, both in its paradigmatic and syntagmatic dimensions, and the synchronic character of language.

72. P. RICŒUR, o. c., p. 163.